



Aide d'Urgence UNIMA

De quoi s'agit-il ?

C'est une aide d'urgence pour les marionnettistes, qui englobe l'aide alimentaire et le soutien pour éviter la perte de logement. Elle s'adresse en priorité aux membres de UNIMA.

Contexte

Suite à la pandémie de Covid19 des marionnettistes se retrouvent en situation de misère et n'ont plus de quoi nourrir leur famille, et se trouvent en situation d'être expulsés de leur maison. L'aide d'urgence de UNIMA répond à ces cas d'urgence absolue.

En quoi consiste l'Aide d'Urgence de UNIMA

1. une aide alimentaire d'urgence pour marionnettistes, qui peut être répétée.
2. une aide financière ponctuelle d'urgence pour marionnettistes qui n'est versée qu'une seule fois

Comment cela fonctionne-t-il?

1. le rôle des centres nationaux

1. ils identifient les personnes susceptibles de recevoir l'aide d'urgence, alimentaire ou financière.
2. ils informent les demandeurs de toutes les possibilités d'aide sociale et privée existant dans leur pays.
3. ils organisent un réseau capable de fournir sans risques sanitaires l'aide alimentaire aux bénéficiaires.
4. ils mettent tout en œuvre pour mobiliser les pouvoirs publics locaux, régionaux et nationaux, ainsi que la société civile, afin de résoudre localement les problèmes liés à la préservation des outils de travail et des lieux de résidence des marionnettistes.
5. ils s'engagent à organiser ou à participer à des collectes de fonds locales en faveur des demandeurs.



6. ils mettent en place un système de réception de l'aide internationale, et de paiement des biens.
7. ils s'engagent à respecter la CHARTE d'AIDE d'URGENCE de UNIMA
8. ils s'engagent à effectuer une évaluation régulière du projet.

2. le rôle de UNIMA

1. elle informe par tous les moyens à sa disposition de l'existence du programme
2. elle publie des informations utiles pour la mise en place les antennes locales
3. elle peut déléguer à un groupe local de membres la mise sur pied d'une antenne dans le cas où un centre national ne le fait pas
4. elle soutient financièrement les antennes locales dans la mesure de ses moyens
5. elle tient un registre des actions en cours afin d'éviter les doublons et d'anticiper les coûts
6. elle s'engage à chercher des sources de financement
7. elle veille au respect de la CHARTE d'AIDE d'URGENCE de UNIMA